

Avec le Chèque Lire[®], développez votre clientèle !



Depuis plus de 20 ans, la société REV&SENS propose
via le **Chèque Lire**[®], le **Chèque Disque**[®] et le **Chèque Culture**[®]
son expertise et son savoir-faire dans la mise en place d'actions sociales et culturelles
pour les Comités d'entreprise.

Dans cette optique, nous développons **des réseaux culturels de proximité**
(librairies, disquaires, théâtres de quartier...) pour **faciliter l'accès à la culture**, à la lecture pour tous.



**+ de 3 500 librairies indépendants,
des enseignes spécialisées nationales et régionales**

accueillent déjà cette clientèle d'individuels
en acceptant les Chèques Lire[®] à leurs caisses !

Le Chèque Lire®

Des réseaux uniques en France

- 📌 Le réseau **Chèque Lire®** donne accès à tout l'univers de la lecture.
- 📌 Il permet d'offrir **tous les livres** : BD, mangas, romans, abonnements presse, guides de voyages, livres de cuisine, de jardinage, dictionnaires, manuels scolaires ...



Le Chèque Lire[®]

Que des avantages pour vous !

Un apport de clientèle supplémentaire

Les bénéficiaires des **Chèques Lire[®]** peuvent échanger leurs chèques uniquement dans notre réseau de partenaires affiliés.

Vous augmentez votre chiffre d'affaires

- ✓ De nouvelles perspectives de développement
- ✓ Une augmentation du volume d'activité, du trafic, de flux toute l'année.

Offerts par les Comités d'entreprise à tous leurs salariés sans restriction tout au long de l'année, ils confèrent à leur détenteur un véritable pouvoir d'achat.

L'utilisateur dépensera systématiquement un montant supérieur à la valeur faciale de ses **Chèques Lire[®]**.

Une valeur claire

Elle est inscrite en chiffre sur le chèque.

Le Chèque Lire®

Que des avantages pour vous !

📌 Un partenariat sans risque

- ✓ Notre rémunération s'effectue uniquement sur la partie du règlement en **Chèque Lire®** (soit 5% HT de la valeur faciale des chèques).
- ✓ Adhésion et communication gratuite.
- ✓ Des techniques de production certifiées **norme ISO 9001** et **ISO 14001**.
- ✓ Des **chèques infalsifiables** (fil métallisé discontinu, filigrane, ...)
- ✓ Une **date de validité visible**

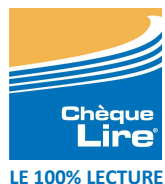
📌 Vous gagnez en visibilité

Vous êtes référencé gratuitement dans **l'ensemble des supports de communication** dédiés aux Comités d'entreprise et à leurs salariés : site Internet, Service Utilisateurs, vitrophanies...

📌 Pas de nouveau tarif à créer

Pas de remise, le salarié règle ses achats au tarif public.

📌 Pas de rendu de monnaie



Le Chèque Lire[®]

Que des avantages pour vous !

↳ Une gestion facile et rapide

- ✓ Un bordereau de remboursement personnalisé pour renvoyer les chèques reçus en paiement.
- ✓ Un talon à détacher des chèques et à conserver comme justificatif.
- ✓ Un service relation réseau pour répondre à toutes vos questions au **03 26 58 69 50**.

↳ Un remboursement rapide sur 2 périodes

- ✓ Pour les chèques enregistrés dans nos services au plus tard le 25 de chaque mois : le remboursement s'effectue entre aux alentours du 5 du mois suivant.

Ex : un chèque reçu le 25 octobre = un remboursement effectué aux alentours 5 novembre.

- ✓ Pour les chèques enregistrés dans nos services après le 25 de chaque mois : le remboursement s'effectue aux alentours du 5 du mois M+2.

Ex : un chèque reçu le 26 octobre = un remboursement effectué entre le 1er et le 5 décembre.

Le Chèque Lire®

Devenez partenaire !



Pour **vous affilier**, il vous suffit de
contacter notre Service Relation Réseau

au **03 26 58 69 50**

ou par mail à reseau@chequelire.com

Pour toute information complémentaire,
consultez notre site www.chequedisque.com